

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 30 AOUT 2024 A 18 HEURES 30.**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 08 août 2024 s'est réuni à la salle du Conseil le vendredi 30 août 2024 à 18 heures 30 sous la présidence de M. Le Maire Louis TOTY.

**Présents** : Louis TOTY, Éric DOLLE, Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER, Damien SPINOUBE, Jean-Louis DELMAS, Jacques GARNIER, Jean-Yves JOUVE, Jacques MALBEC, Isabelle MOULIER, Michèle RAOUX, Dominique PEYTHIEU.

**Nombre de présents** : 12

**Absents représentés** : Maryline AMBLARD représentée par Damien SPINOUBE,  
Laetitia DUMAS représenté par Louis MOSSER,  
Loïc BORDERIE représenté par Sylvie CLAVEL.

**Nombre de votants** : 15

**Président de séance** : M. Le Maire, Louis TOTY

**Secrétaire de séance** : Sylvie CLAVEL

Ouverture de la séance par le Président.

Il a été procédé à la validation du Conseil Municipal du 22 mai 2024.

**ORDRE DU JOUR**

**-Demande de subventions pour les voyages scolaires : Irlande et Futuroscope :**

Deux familles ont sollicité une participation financière de la commune pour des voyages scolaires (Irlande et Futuroscope). Il a été proposé d'octroyer la somme de 60 euros à chacune d'entre elles.

**Pour : 15            Contre : 0            Absentions : 0**

**-Demande de subvention pour le concours départemental des chevaux de trait du Cantal à Polminhac :**

Le syndicat des chevaux de trait du Cantal a fait part d'une demande de subvention pour l'organisation du concours départemental. Considérant que plusieurs éleveurs équins de notre commune participent à cet événement il a été proposé de verser 100 euros pour cette manifestation.

**Pour : 15            Contre : 0            Absentions : 0**

**-Passage des logiciels Win à la gamme Proxima :**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal du passage des logiciels de la mairie à la gamme Proxima.

**Pour : 15            Contre : 0            Absentions : 0**

**-Adhésion au groupement d'achat d'électricité :**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de renouveler notre adhésion au groupement d'achat d'électricité afin de bénéficier des tarifs d'énergie les plus avantageux.

**Pour : 15            Contre : 0            Absentions : 0**

**-Demande d'achat de terrain (bien de section) au village du Fayet :**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un nouveau propriétaire au village du Fayet souhaite acquérir un terrain situé derrière sa propriété. Il s'agit d'un bien de section (D145). Il convient de se prononcer sur cette demande en précisant qu'il sera nécessaire de procéder à un vote des électeurs ayant leur domicile réel et fixe sur cette section et inscrits sur la liste électorale de la commune. Il est proposé de fixer le prix de vente à 7 euros le m<sup>2</sup>. Il est également précisé que les frais d'acte notarié et de tous les documents utiles (document d'arpentage...) seront à la charge de l'acquéreur.

**Pour : 15            Contre : 0            Absentions : 0**

*Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire d'accomplir les démarches administratives nécessaires à la poursuite de ce dossier.*

**-Signature de la convention pour la campagne de stérilisation des chats :**

Face à la prolifération de chats errants sur la commune il nous a été demandé d'organiser une campagne de stérilisation. Cette intervention ainsi qu'une identification électronique des animaux seront intégralement prises en charge par la fondation 30 millions d'amis et la fondation Brigitte Bardot.

**Pour : 15            Contre : 0            Absentions : 0**

**-Délibérations pour les demandes de subventions au titre des Fonds Cantal Innovation et Fons vert (approbation des plans de financement) :**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal d'un appel à projet Fonds Cantal Innovation valable 1 an dont nous pourrions bénéficier pour la réfection d'appartements communaux destinés aux profils suivants : étudiants, apprentis, personnel de santé. Il s'agirait de la rénovation de 4 appartements au rez-de-chaussée de l'ancienne école. Le montant alloué serait de 25000,00 € par appartement soit 100 000 €.

Dans le même thème M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur une demande de Fonds vert sur ce projet (40 000 €).

M. Le Maire précise également qu'il a été obtenu en parallèle une subvention de la Région pour ce même projet et que la subvention DETR/DSIL non aboutie l'an dernier serait normalement allouée à ce projet en 2025 sous réserve que le Conseil Municipal se prononce favorablement au moment du vote DETR/DSIL en fin d'année.

Plusieurs questions ont été posées concernant le projet :

Louis MOSSER » Disposons-nous des devis électricité et plomberie pour ce projet ? »

Dominique PEYTHIEU : « Serait-il possible de bénéficier de l'aide d'un assistant maître d'ouvrage ?

Sylvie CLAVEL : « Avons-nous un plan de financement » ?

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce de la façon suivante :

Pour : 9 (Louis TOTY, Éric DOLLE, Jean-Louis DELMAS, Jacques GARNIER, Jean-Yves JOUVE, Isabelle MOULIER, Michèle RAOUX) (Louis MOSSER, Laetitia DUMAS : votes exprimés en fin de séance dans la confusion)

Contre : 4 (Dominique PEYTHIEU, Damien SPINOUBE, Maryline AMBLARD, Jacques MALBEC)

Absentions : 2 (Loïc BORDERIE, Sylvie CLAVEL)

**Demande de location du petit appartement des haras du 08 au 10 novembre 2024 :**

Une demande de location nous est parvenue pour une location d'appartement saisonnier lors du week-end du 08 au 10 novembre 2024. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce favorablement en précisant le caractère exceptionnel de cette acceptation.

**Pour : 15          Contre : 0          Absentions : 0**

**-Location du préau de l'école :**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un don de 100 euros nous a été remis en compensation du prêt du préau de l'école à titre exceptionnel en juillet 2024.

**-Vidéosurveillance :**

M. Le Maire propose d'installer trois vidéosurveillances (sans Wi-Fi) aux abords des points verts de la commune et éventuellement au niveau du stade municipal. Chaque équipement vaut 750 euros finançable à hauteur de 50 % par la Région.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce favorablement.

**Pour : 15          Contre : 0          Absentions : 0**

**-Appel d'offres : toiture de l'ancienne école :**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que les honoraires du maître d'œuvre pour les travaux de l'ancienne école (tranche 1 : toiture, isolation des combles, changement des visseries du dernier étage) s'élèvent à 4020,00 € TTC. Il convient de se prononcer sur cette proposition.

**Pour : 15          Contre : 0          Absentions : 0**

**-Arrêt de la gestion des cartons des commerces (qui deviendra payante à la déchetterie) :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire perdurer la gratuité de la gestion des cartons des commerçants.

**Pour : 15          Contre : 0          Absentions : 0**

**A LA DEMANDE DE PLUSIEURS MEMBRES D'AUTRES POINTS ONT ETE AJOUTES A L'ORDRE  
DU JOUR :**

**-Exonération de la taxe d'habitation pour les associations :**

Il a été décidé d'exonérer de taxe d'habitation les associations dont le siège social se situe dans la commune.

**Pour : 15          Contre : 0          Absentions : 0**

**-Benches de déchets verts et métaux :**

Par suite de l'incivilité de certaines personnes il a été décidé d'enlever les benches destinées aux déchets verts et aux métaux situées aux abords du stade municipal. Il a été proposé une mise à disposition ponctuelle pour les métaux (annuellement). Il a été également évoqué le problème de sécurisation du quai.

**Pour : 15          Contre : 0          Absentions : 0**

**-Lampadaires solaires :**

M. Le Maire propose au Conseil Municipal d'installer trois lampadaires solaires au prix de 500,00 € l'unité. Cela serait dans un premier temps à titre expérimental et s'élargirait si l'efficacité du système se confirmait.

**Pour : 15          Contre : 0          Absentions : 0**

**-Prix du ticket de cantine :**

Il a été proposé une augmentation de 6 % du prix du ticket de cantine. Le ticket passerait de 3,50 € à 3,70 €.

**Pour : 15          Contre : 0          Absentions : 0**

**-Poste de rédacteur/RIFSEEP :**

Pour donner suite à de nombreux décrets et notamment celui de juillet 2024, un poste de rédacteur territorial doit être créé afin de donner suite au plan de requalification des secrétaires de mairie en poste dans les communes de moins de 2000 habitants. Ce poste restera vacant pour l'instant. Le Comité Social Territorial sera saisi de toutes les démarches qui accompagneront cette avancée (RIFSEEP, lignes directrices etc...)

**Pour : 15          Contre : 0          Absentions : 0**

**-Engagement contrats Natura 2000 :**

M. Le Maire explique que dans le cadre du contrat Natura 2000, Sumène Artense communauté, porteur de projet et animatrice du site Natura 2000 « Entre Sumène et Mars » entend mener une action de préservation et de réintroduction des écrevisses à pattes blanches sur un tronçon de cours d'eau.

Le Conseil Municipal est sollicité pour cette action, une subvention est demandée auprès de l'AURA, après avoir pris connaissance du descriptif technique du projet, du contrat républicain à signer et de la participation de la commune de Trizac sur les exercices 2025 et 2026. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer cet engagement, adopte le plan de financement proposé soit 232,00 € restant à charge de la commune.

**Pour : 15          Contre : 0          Absentions : 0**

**INFORMATIONS MUNICIPALES :**

**-Formation du personnel (PSS1) :**

Une formation de sécurité obligatoire (PSS1) destinée à l'ensemble du personnel communal aura lieu le 25/10/2024. Le coût total est de 600,00 €.

**-Service de garderie et de cantine les mercredis :**

Les services de garderie et de cantine seront mis en place à la rentrée à titre expérimental du 02/09 au 18/10/2024.

*La séance a été levée à 21h15.*

